



Les cahiers de la Vie Fédérale

n° 44– Janvier 2011

Sommaire :

- Page 2
Edito
- Pages 3-5
Pré mandatement
- Page 6
Bon de réservation
hôtelière
- Page 7
Le Palais des
Congrès de St-
Etienne : un peu
d'histoire
- Page 8 :
NVO

10ème Congrès Fédéral

•
6-11 juin 2011
Saint-Etienne



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

263, rue de Paris • Case 538 • 93515 Montreuil Cedex • Tél. : 01 48 18 20 98 • Site internet : www.sante.cgt.fr • E-mail : com@sante.cgt.fr

Le 10ème Congrès Fédéral se réunira à Saint Etienne du 6 au 10 juin 2011

Tenir un congrès de cette dimension est toujours un moment particulier de par les enjeux qu'il revêt. Notre 10ème Congrès se situe dans une période revendicative particulièrement dense, avec de fortes mobilisations. Nous ne sommes pas au bout. De nombreuses batailles restent à mener pour inverser la logique qui guide l'action du gouvernement et du patronat.

Si le contexte social et politique reste compliqué, il n'en demeure pas moins que le syndicalisme, et plus particulièrement la C.G.T., ont un rôle déterminant à jouer, pour donner des perspectives aux salariés, privés d'emploi et retraités de notre pays.

Notre réflexion va se situer dans le prolongement du 9ème Congrès Fédéral de Toulouse de 2008, mais également dans les suites du 49ème Congrès Confédéral de 2010, qui nous a fixé plusieurs résolutions à mettre en œuvre. Les enjeux sont importants, la préparation de notre Congrès l'est doublement, qu'il s'agisse de faire le bilan et l'analyse de notre stratégie revendicative, ou de proposer à nos organisations un outil fédéral prenant toujours mieux en compte, proximité, réactivité, lisibilité. Pour y parvenir, il y a besoin d'y associer nos syndiqués et l'ensemble de nos syndicats. Avec eux, nous avons besoin de travailler des pistes revendicatives, de mieux prendre en compte les éléments qui participent à la qualité de vie syndicale, qui nous fait souvent défaut. Nous avons besoin d'une dynamique, de prises d'initiatives tous azimuts de nos syndicats pour animer la bataille revendicative, en même temps que la préparation du Congrès Fédéral.

Dans ce sens, la décision de tenir des congrès locaux, ou à défaut des assemblées générales de syndiqués, doit être comprise comme une opportunité. Elle l'est d'autant plus que nous devons également relever le défi de la représentativité des organisations syndicales pour notre champ fédéral. Le rendez-vous du 20 octobre dans la Fonction Publique Hospitalière est, de ce point de vue, déterminant. D'autres élections sont aussi à venir, celles des directeurs, (D.H. D.S. D3S), mais aussi chez les praticiens hospitaliers (P.H.).

La C.E.F. et le C.N.F. ont pris des décisions importantes pour alimenter notre plan de travail. Après les rencontres nationales de la psychiatrie, celles du personnel ouvrier vont se tenir à Montreuil, les 3 et 4 février 2011. Préalablement, les dirigeants des syndicats des C.H.U. auront été réunis. En point d'orgue avant le C.N.F. des 17 et 18 mars 2011, nous réunirons une conférence fédérale associant de façon privilégiée, le secteur sanitaire, social et médico social public et privé, pour débattre des évolutions à conduire. Bien évidemment, notre campagne sur les grands axes revendicatifs : salaires, emplois, retraite, conditions de travail, couplée à notre campagne de syndicalisation, constituera le socle de notre démarche pour l'année 2011 et au-delà.

EDITO



Pré-mandatement



REGION	UD	UD	FNI 2009	FNI RETR 2009	TOT FNI 2009 Au 31 07 2010	Projection 1/110
ALSACE	BAS-RHIN	67	1000	67	1067	10
	HAUT-RHIN	68	313	8	321	3
Total ALSACE			1313	75	1388	13
AQUITAINE	DORDOGNE	24	754	63	817	7
	GIRONDE	33	1218	72	1290	12
	LANDES	40	340	15	355	3
	LOT-ET-GARONNE	47	428	1	429	4
	PYRENEES-ATLANTIQUES	64	929	36	965	9
Total AQUITAINE			3669	187	3856	35
AUVERGNE	ALLIER	3	505	75	580	5
	CANTAL	15	176	20	196	2
	HAUTE LOIRE	43	1022	23	1045	10
	PUY-DE-DOME	63	597	13	610	6
Total AUVERGNE			2300	131	2431	22
BOURGOGNE	COTE D'OR	21	404	50	454	4
	NIEVRE	58	255	1	256	2
	SAONE-ET-LOIRE	71	430	25	455	4
	YONNE	89	322	8	330	3
Total BOURGOGNE			1411	84	1495	14
BRETAGNE	COTES D'ARMOR	22	708	17	725	7
	FINISTERE	29	1240	97	1337	12
	ILLE-ET-VILAINE	35	534	56	590	5
	MORBIHAN	56	773	80	853	8
Total BRETAGNE			3255	250	3505	32
CENTRE	CHER	18	301	50	351	3
	EURE-ET-LOIR	28	247	19	266	2
	INDRE	36	65		65	1
	INDRE-ET-LOIRE	37	323	19	342	3
	LOIRET	41	293	21	314	3
	LOIR-ET-CHER	45	240	15	255	2
Total CENTRE			1469	124	1593	14
CHAMPAGNE- ARDENNE	ARDENNES	8	346	26	372	3
	AUBE	10	105		105	1
	MARNE	51	973	48	1021	9
	HAUTE MARNE	52	166		166	2
Total CHAMPAGNE- ARDENNE			1590	74	1664	15
CORSE	CORSE DU SUD	2A	193	4	197	2
	HAUTE CORSE	2B	206		206	2
Total CORSE			399	4	403	4



Pré-mandatement

FRANCHE-COMTE	DOUBS	25	235	12	247	2
	JURA	39	268	20	288	3
	HAUTE-SAONE	70	228	8	236	2
	TERRITOIRE-DE-BELFORT	90	71		71	1
Total FRANCHE-COMTE			802	40	842	8
LANGUEDOC-ROUSSILLON	AUDE	11	511	5	516	5
	GARD	30	760	64	824	7
	HERAULT	34	1005	42	1047	10
	LOZERE	48	137	3	140	1
	PYRENEES-ORIENTALES	66	596	13	609	6
Total LANGUEDOC-ROUSSILLON			3009	127	3136	29
LIMOUSIN	CORREZE	19	359	43	402	4
	CREUSE	23	224	2	226	2
	HAUTE-VIENNE	87	441	41	482	4
Total LIMOUSIN			1024	86	1110	10
LORRAINE	MEURTHE-ET-MOSELLE	54	697	23	720	7
	MEUSE	55	126	13	139	1
	MOSELLE	57	980	3	983	9
	VOSGES	88	498	29	527	5
Total LORRAINE			2301	68	2369	22
MIDI-PYRENEES	ARIEGE	9	451		451	4
	AVEYRON	12	200	12	212	2
	HAUTE GARONNE	31	1126	77	1203	11
	GERS	32	461	62	523	5
	LOT	46	187	1	188	2
	HAUTES-PYRENEES	65	216	21	237	2
	TARN	81	453		453	4
	TARN-ET-GARONNE	82	355		355	3
Total MIDI-PYRENEES			3449	173	3622	33
NORD-PAS DE CALAIS	NORD	59	3416	63	3479	32
	PAS-DE-CALAIS	62	980	1	981	9
Total NORD-PAS DE CALAIS			4396	64	4460	41
NORMANDIE	CALVADOS	14	428	35	463	4
	EURE	27	163	1	164	1
	MANCHE	50	323	26	349	3
	ORNE	61	296	23	319	3
	SEINE-MARITIME	76	1509	46	1555	14
Total NORMANDIE			2719	131	2850	26



Pré-mandatement

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	ALPES DE HAUTE-PROVENCE	4	360	3	363	3
	HAUTES-ALPES	5	98	2	100	1
	ALPES-MARITIMES	6	1507	48	1555	14
	BOUCHES-DU-RHONE	13	2178	90	2268	21
	VAR	83	840	42	882	8
	VAUCLUSE	84	884	102	986	9
Total PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR			5867	287	6154	56
PAYS DE LOIRE	LOIRE-ATLANTIQUE	44	1519	32	1551	14
	MAINE-ET-LOIRE	49	361	106	467	4
	MAYENNE	53	167	20	187	2
	SARTHE	72	596	23	619	6
	VENDEE	85	151	21	172	2
Total PAYS DE LOIRE			2794	202	2996	27
PICARDIE	AISNE	2	515	30	545	5
	OISE	60	585		585	5
	SOMME	80	704	27	731	7
Total PICARDIE			1804	57	1861	17
POITOU-CHARENTES	CHARENTE	16	476	17	493	4
	CHARENTE-MARITIME	17	801	137	938	9
	DEUX-SEVRES	79	279	16	295	3
	VIENNE	86	619	74	693	6
Total POITOU-CHARENTES			2175	244	2419	22
RHONE-ALPES	AIN	1	521	45	566	5
	ARDECHE	7	427	20	447	4
	DROME	26	353	18	371	3
	ISERE	38	847	51	898	8
	LOIRE	42	1139	23	1162	11
	RHONE	69	1785	84	1869	17
	SAVOIE	73	428	59	487	4
	HAUTE-SAVOIE	74	380	23	403	4
Total RHONE-ALPES			5880	323	6203	56
ILE-DE-FRANCE	PARIS	75	3211	302	3513	32
	SEINE-ET-MARNE	77	550	5	555	5
	YVELINES	78	368		368	3
	ESSONNE	91	1134	41	1175	11
	HAUTS-DE-SEINE	92	777	5	782	7
	SEINE-SAINT-DENIS	93	944	52	996	9
	VAL DE MARNE	94	1922	27	1949	18
	VAL D'OISE	95	693	7	700	6
Total ILE-DE-FRANCE			9599	439	10038	91
Total			61225	3170	64395	585



BULLETIN DE RESERVATION HOTELIERE

Merci de retourner ce bulletin avant le 10 avril 2011

accompagné des arrhes + frais de dossier à

Office du Tourisme/ Service Congrès -16 Avenue de la Libération - 42000 Saint-Etienne

Contact:

Frédérique ARCOS : Tél: 04 77 49 39 02 - Fax: 04 77 49 39 03 - E-mail: f.arcos@sem-tourisme.com

Délégation de : **représentée par :**

Téléphone :

Nombre de chambres : x **80,00 €** (arrhes + frais de dossier 5 euros par chambre) = €

Nom/Prénom	Ville	Date d'arrivée	Date de départ	Catégorie hôtel				Chambre		
				éco	Rési- dence	**	***	1 pers. 1Gd Lit	2 pers. 1 Gd Lit	2 pers. 2 lits

TARIFS :

par nuit et par chambre, petit déjeuner compris (peuvent subir de légères modifications en 2011)

Catégorie Hôtel	Chambre 1 pers	Chambre 2 pers (Gr. Lit ou 2 lits) :
éco	de 47 € à 49 €	de 52 € à 53,20 €
**	de 53 € à 95 €	de 60 € à 105 €
***	de 83 € à 129 €	de 92 € à 139 €
Résidence	de 62 € à 85 €	de 82 à 95 €

REGLEMENT : acompte+ frais de dossier obligatoires pour valider la réservation

VISA/MASTERCARD : ___/___/___/___/___ expiration : ___/___ 3 derniers chiffres au dos de la carte : ___

CHEQUE À L'ORDRE DE L'OFFICE DE TOURISME DE ST ETIENNE

CONDITIONS DE RESERVATION :

Dès réception des arrhes + des frais de dossier de 5 € par chambre, l'Office de Tourisme et des congrès vous confirmera les détails de votre réservation. Chaque congressiste règlera le solde à l'hôtel au terme de son séjour, montant de l'acompte déduit. Les réservations hôtelières seront traitées dans l'ordre de réception des bulletins et dans la limite des places disponibles. Les annulations intervenant **avant le 10 avril 2011** par courrier ou par télécopie donneront lieu au remboursement de la somme versée moins 5 € de frais de dossiers. Aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Après le 10 avril 2011, nous ne pourrons garantir les disponibilités d'hôtel.

Date :

Signature :

LE PALAIS DES CONGRES DE SAINT-ETIENNE

« UN PEU D'HISTOIRE »

Le Centre de Congrès de l'Espace Fauriel, est établi sur l'ancien site de Manufrance.

Manufrance était une manufacture d'armes créée en 1885 à Saint-Etienne. Elle présentait des armes commercialisées par l'entreprise et des articles pour chasseurs, afin de les vendre par correspondance. La manufacture a été transférée au Cours Fauriel, en 1894, afin de réunir ateliers et bureaux.

En 1916, des démarches sont entreprises pour agrandir les bâtiments et fabriquer plus d'armes de guerre. Pendant la guerre, la manufacture s'occupe de la remise en état d'armes détériorées.

C'est après 1930 que l'entreprise développe véritablement la fabrication de cycles et la vente par correspondance.

A la suite d'une grève des ouvriers en 1936, l'un des fondateurs de la manufacture, déçu, décide de léguer l'entreprise à la Ville plutôt qu'à ses employés.

En 1979, le destin de Manufrance prend un premier tournant tragique avec la mise en liquidation judiciaire. C'est la première d'une série et une descente aux enfers pour les salariés et le territoire stéphanois en général. La première solution trouvée est une réorganisation juridique de la société. Celle-ci ne durera pas plus d'un an avec le refus catégorique des banques de financer les besoins de la société.

En 1980, une Société Coopérative Ouvrière de Production et Distribution (SCOPD) est mise en place avec la coopération de 600 salariés prêts à tout pour sauver encore ce qui peut l'être. La solution semble viable, et le tribunal de commerce laisse l'activité reprendre, notamment la production des armes. Mais après quelques temps d'activité, le projet s'écroule devant la dette accumulée au cours des années.

En 1985, les biens de la SCOPD sont mis en liquidation. Le 19 février 1986, le matériel, le mobilier et les immeubles sont vendus. Les brevets et la marque Manufrance sont cédés.



Les locaux du cours Fauriel sont vendus et transformés en Espace Fauriel. Les bâtiments de l'administration accueillent l'Ecole supérieure de commerce, l'Institut régional universitaire polytechnique.

Les usines à l'arrière sont transformées en parking au-dessus duquel sont implantés un jardin et le planétarium. La barre Lassaigue a été réhabilitée en bureaux. La Caisse d'Epargne, Carrefour, Saint-Etienne Métropole et le **Centre des Congrès** s'y sont notamment installés. Une partie des bâtiments, côté nord a été détruite.

Case 538-263, rue de Paris-93515

Directeur de Publication : Cécile
MARCHAND

N° commission paritaire : 06 12 S 08141

